

FORMULAIRE PROFESSIONNEL

Les représentants d'institutions françaises et étrangères peuvent acquérir (sur justificatif) une accréditation professionnelle qui donne accès à tous les événements artistiques du festival.

Tarif de l'accréditation : **60 €**

Formulaire à retourner **avant le 15 juin** au :

Rencontres d'Arles

10, rond-point des Arènes – 13200 Arles

Tél. : + 33 (0)4 90 96 76 06 – Fax : + 33 (0)4 90 49 94 39

Nom de la société.....
Nom.....
Prénom.....
Titres.....
Adresse.....
.....
Code postal/Ville.....
Pays.....
Tél.....
Fax.....
Email.....

Je souhaite obtenir une facture :

Si adresse de facturation différente :

Nom de la société.....
Contact.....
Adresse.....
.....
Code postal/Ville.....
Pays.....

Pièces à joindre

Une photo d'identité

Un justificatif d'identité professionnelle

Un chèque de 60 € à l'ordre de « Rencontres Internationales de la Photographie »

Cette accréditation donne accès à l'ensemble des expositions et des soirées. Elle est délivrée uniquement pendant la semaine d'ouverture (8 au 13 juillet) et valable pendant toute la durée des expositions (8 juillet au 14 septembre).

Attention !

Sont accrédités les représentants des institutions françaises et étrangères, les photographes, les professionnels du milieu photographique (sur présentation d'un justificatif) et qui acquièrent une accréditation au prix de 60 €. Toute demande d'accréditation sans photo d'identité ne pourra être traitée.